



EDITO

NOVEMBRE 2016

A LA DGFIP RIEN NE VA PLUS ! TOUS EN GREVE LE 15 NOVEMBRE !

Depuis sa création en 2008, la DGFIP a subi 36 000 suppressions de postes et encore 1 800 sont annoncées pour 2017 ; sans compter les milliers de postes pourtant budgétés restant vacants.

Cette saignée dans les effectifs met sous pression l'ensemble des services et des collègues. Les conditions de vie au travail n'ont jamais été aussi désastreuses. Nous ne pouvons plus accomplir nos missions comme il le faudrait, que ce soit l'établissement de l'assiette des impôts ou leurs recouvrements, que ce soit nos missions foncières ou l'accueil des usagers ...

Des suppressions de trésorerie par dizaines, des fusions de services, des réductions d'horaires d'ouverture des services au public etc.. tout va dans le sens d'un affaiblissement du service public. La e-administration serait la solution à tous ces problèmes mais les populations les plus fragiles en seront exclues.

Pour les fonctionnaires que nous sommes le gouvernement promet une dégradation de nos carrières (en imposant l'accord minoritaire Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations), de nos rémunérations (primes au mérites, gel du point d'indice ...), un volume de promotions en baisse ...

Pourtant, le projet de mettre en place le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) a échoué à la Douane où il vient d'être abandonné ! Face à l'annonce de la mobilisation à la DGFIP sa mise en œuvre est d'ores et déjà repoussée d'un an : la mobilisation des personnels doit, comme aux Douanes, aboutir à l'abandon pur et simple de ce projet ! C'est un des enjeux de la grève du 15 novembre.

Toutes ses mesures se retrouvent dans le Projet de Loi de Finances pour 2017 (PLF) qui contient par son article 38 la mise en place du Prélèvement à la Source (PAS). Ce PAS est lourd de dangers pour l'ensemble de nos services mais au delà il a des conséquences pour tous les citoyens, en termes de confidentialité, de simplicité, de transparence. De même il porte des menaces graves sur notre protection sociale : la sécurité sociale est entre autre financée par la CSG dont la fusion avec l'impôt sur les revenus est remise à l'ordre du jour avec le PAS. Le PLF 2017 doit être combattu car il concentre toutes ces attaques !

- **Pour l'arrêt des suppressions de postes, pour le recrutement à hauteur des postes vacants !**
- **Pour l'abandon du PPCR et du RIFSEEP !**
- **Pour l'arrêt des restructurations !**
- **Pour l'abandon du projet de PAS !**
- **Contre le PLF 2017 !**

- **CTL du 4 octobre et vie des services**
- **Déforestation CAE, la suite**
- **Le DG en visite à Lyon**
- **Logement social**

LE 15 TOUS ENSEMBLE DANS L'ACTION !

CTL DU 4 OCTOBRE 2016 ET VIE DES SERVICES

Extraits de la déclaration liminaire de la CGT : « Ce comité doit examiner le bilan social et le rapport annuel de la DRFiP. Le contenu des documents préparatoires montre clairement une détérioration des conditions de vie au travail pour les agents de la DRFiP.

C'est le constat que la CGT fait également dans les services. Les agents nous exposent la dégradation continue de leurs conditions de travail. Ils sont en permanence sous pression, avec des tâches de plus en plus lourdes et complexes. Dans le même temps, l'organisation du travail est régulièrement modifiée sans entendre les personnels qui sont les premiers concernés. Cela conduit à une détérioration de leur santé, physique et psychique.

C'est pourquoi les élus CGT vous rappellent votre responsabilité et votre obligation de résultat en la matière. ... »

C'est la situation des services, de l'emploi et les évolutions des structures (fermetures, fusions, ...) qui en sont responsables. De part sa nature, le projet de Prélèvement A la Source (PAS) porte une attaque sans précédent contre les services de la DGFIP.

En réponse, le Directeur exprime sa surprise sur notre positionnement et annonce que la DGFIP est mobilisée pour la mise en œuvre du PAS. Sa réussite est un « enjeu d'honneur » pour les agents. 30% de citoyens changent de situation et on des difficultés à payer l'année suivante. C'est simplement un choix de perception de l'impôt. C'est un mode contemporain, plus simple, confié à un tiers au lieu de nos services.

La CGT rappelle que la complexité de notre système fiscal est lié aux niches et a des propositions de simplification. Elle est pour un impôt fortement progressif, De fait le Directeur ne répond pas aux questions des élus et sert un discours convenu et bien appris.

RAPPORT ANNUEL ET BILAN SOCIAL 2015

Ces deux points principaux sont présentés aux élus pour information. Ils sont une agrégation de données sur les services et les agents. **La CGT remarque le manque de cohérence du document**, avec de nombreuses données chiffrées sans liens évidents. Par exemple : l'augmentation du recouvrement de la TVA de 4,39 à 4,51 milliards est-elle due à la progression de l'activité économique ou une amélioration du contrôle ?

LES SERVICES DE PUBLICITE FONCIERE

La CGT fait le lien entre l'aggravation du retard avec les suppressions de postes. Les conséquences sont également pénalisantes pour les centres des impôts fonciers où le contentieux explose. Mais aussi pour les autres services, y compris sur le contrôle fiscal.

Pour le Directeur, la productivité des SPF est élevée (dur pour les agents !) et malgré les renforts (dizaine d'agents), le retard s'accumule. On ne fusionne pas pour supprimer des emplois, mais pour mieux travailler et on discute avec la chambre des notaires. La DG a lancé des expérimentations pour qu'ils accèdent directement aux informations sans passer par nos services. L'objectif est de réduire le retard à deux ou trois mois.

La CGT demande la communication des chiffres sur l'activité mensuelle et l'état des effectifs des SPF de ces dernières années. **Il faut réimplanter les emplois supprimés ! Nous demandons l'arrêt de la fusion en cours.**

Le constat est sans appel : ne comptez pas sur la Directeur pour prendre des décisions et améliorer vos conditions de travail.

CENTRE PRELEVEMENT SERVICE GREEN BUREAU

Lorsque les appels dépassent la capacité de traitement du CPS, les contribuables sont pris en charge par une entreprise privée qui organise une prise de rendez-vous téléphonique ultérieur avec le CPS. Les agents ont dénoncé ce dispositif qui est lourd et d'une efficacité discutable. La CGT a questionné : Quel bilan avez-vous sur le dispositif « green Bureau » ? Sur son coût ? Son efficacité ? M. Riquier répond qu'il n'a pas les chiffres.

L'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS DANS LES SERVICES

En réponse à la question de la CGT, M Riquier indique que cette décision du Directeur Général sera positive pour les services et les usagers. Un groupe de travail est lancé pour étude (à la CAE, une approche spécifique est prévue). L'expérimentation est envisageable sur Bron début 2017 pour une généralisation en septembre. On arrive ainsi à éviter 30% de déplacements et le délai de prise de rendez-vous est de 48h, à partir du site impot.gouv.fr.

Pour la CGT, le directeur ignore clairement les contraintes de l'accueil et les répercussions dans les services. La gestion du flux des usagers dépend des agents présents, formés et expérimentés. Cette organisation n'est pas compatible avec les moyens actuels trop faibles. Comment seront gérés distinctement les usagers (avec ou sans RDV) ? De fortes tensions sont à prévoir entre les contribuables. La gestion des contacts sera chronophage !

M. Riquier vante le dispositif de l'accueil sur RDV qu'il utilise pour ses billets de train ! Sa « belle démonstration » n'a pas convaincu la CGT.

riquer
prend le train



SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ENREGISTREMENT (SDE)

Le nouveau service sera créé sans stock. Le suivi des paiements fractionnés sera conservé dans les SIE.

SIP Vaulx en Velin : en cours sur un projet avec une concrétisation sur un ensemble à construire pour fin 2018. Il n'y a pas de bail signé.

CONTROLE FISCAL EXTERNE (CFE)

La CGT a demandé les raisons de la baisse du taux de recouvrement sur les créances issues du CFE (63,74 % en 2014 à 57,59 % en 2015).

Encore une fois aucune explication ne nous a été fournie. Cet indicateur est un indicateur complexe qui se répartit en structures de contrôle d'une part, et en SIE d'autre part. Pour avoir une explication de la baisse, il convient d'analyser le détail de l'indicateur. Ce qui visiblement n'avait pas été fait. Encore un dossier bien maîtrisé ...

Nous ne pouvons que constater à l'aune de cette réponse, que la présentation du rapport d'activité de la direction reste un exercice de style qui doit être expédié rapidement. **En effet la direction présente un rapport sur lequel elle ne peut répondre qu'à peu de questions, et surtout pas à celle qui constituent nos métiers et nos missions. Nous ne pouvons que déplorer cette vision technocratique de la DGFIP qui ne vise qu'en un constat sans analyse, et n'a pour seule solution la fuite en avant dans des réformes de structures dont le seul but semble la liquidation de notre administration.**

QUESTIONS DIVERSES

ASR Nouvelle organisation de travail dans les services restructurés (Secteur unique, accueil, ...)

- Quand est-ce que ces choix et éléments d'analyse qui ont présidés à ces choix, seront présentés en CTL pour avis ?

- Comment est organisée la « discussion » avec les agents sur l'organisation du travail et l'élaboration des plans d'installation du service qui en découle ?

La CGT a posé cette question après avoir porté le débat de l'organisation du travail, avec les agents dans les services. La CGT condamne une nouvelle fois la méthode de la direction sur l'organisation des échanges avec les agents, qui sert d'alibi à la concertation.

M. Riquer : C'est le discours que je tiens sur place et je le dis devant les agents et les chef de services. Ceux-ci sont responsables. Il n'y a pas eu une opération importante où les agents n'aient pas vu les plan définitifs. Le processus prend du temps sur l'immobilier. (intervention CFDT : des chefs pensent bien faire en réunissant que des B. Drôle !).

Lorsqu'un GT est organisé, **la CGT demande un document de présentation pour tous les agents concernés**, indiquant l'objet du GT, un calendrier et une méthode de travail. De fait, la réalité est tout autre : c'est le grand bazar, où personne ne s'y retrouve... En tout cas, les plans de futurs services ne peuvent pas être élaborés avant l'analyse de l'organisation du travail.

A ce stade, aucune information sur l'organisation du travail dans ces services n'a été présentée en CT. M. Riquer, il faut retravailler vos dossier et les présenter pour avis !

Pour conclure, la CGT constate qu'un grand nombre de questions reste sans réponse de la DRFiP. Une fois encore la démonstration est faite d'un dialogue social alibi. Le manque évident de préparation de la DRFiP montre clairement la place de ce dialogue institutionnel : occuper la galerie, faire croire qu'on s'intéresse réellement à la vie des agents et à leurs conditions de travail. Mais les masques tombent, il n'en est rien !

PLANTES VERTES CAE : CORRECTIF !

Ce n'est pas pour l'énorme faute d'orthographe que nous revenons sur l'article du précédent « bistanclaque » mais pour rectifier une information erronée. La disparition de certaines plantes vertes a pour origine un signalement de l'entreprise chargée de la mise à jour du Dossier Technique Amiante (DTA). Il s'agit d'un contrôle visuel de l'état de conservation des matériaux amiantés. Ceux-ci ne présentent pas de risque s'ils sont en bon état. Par précaution, il a été décidé du retrait de certains bacs dégradés. Cet enlèvement nécessitant un peu de temps et en l'absence d'informations claires et écrites de la DRFiP dans cette période, plusieurs rumeurs ont circulé. La plus répandue (celle d'un choix budgétaire) a abouti à ce que des agents récupèrent des plantes pour les sauver du massacre.

Et maintenant, que va-t-il se passer ?

La CGT est intervenue en CT et va porter ce dossier en CHSCT. Le seul argument avancé par la DRFiP est que parler d'amiante fait peur aux agents. Il est clair que la CGT ne partage absolument pas cette culture du secret. Les agents des Finances Publiques ne sont pas des enfants, ils n'ont pas à être mis à l'écart d'informations les concernant.

Il faut aujourd'hui que l'administration fasse une évaluation des risques et organise des mesures pour corriger cette situation.

SIE LYON 3 : POUR INFO, T'AS TOUT FAUX !

La DRFiP présente l'organisation du travail, pour information du CTL, sur une feuille, à peine remplie.

La CGT rappelle au Directeur que l'organisation du travail est obligatoirement présenté en CT pour avis et lui fait lecture de la circulaire de la DGFIP sur le fonctionnement des CTL. En conséquence elle considère à ce stade que c'est une première information du CT et que ce point doit être présenté pour avis dans un prochain CT. Sur le fond, il faut que la DRFiP donne des d'explications plus détaillées, en particulier sur la méthode de concertation avec les agents !

Sip Vénissieux : Le dossier est au stade de l'appel d'offre. Les agent demandent d'une réunion avec le futur chef de service. Accord de la direction. En réponse à la pétition pour un SAS dans le futur SIP, le Directeur explique que la Direction Générale ne valide plus les SAS de type bancaire (coût 60 000 €). La responsable à la sécurité a constaté que plusieurs sas ne fonctionnent pas en situation normale. La DG ne veut plus financer des dispositifs dont l'usage est dévoyé. Belle aubaine financière !

SIP Berthelot : La création de ce SIP sera effective le 1^{er} janvier 2017, le déménagement sera fait après. Nous avons rappelé là aussi le manque de concertation en amont avec les agents sur les méthodes et l'organisation du travail.



VISITE DU DG : LES COLLEGUES S'INVITENT POUR LES PETITS-FOURS !

Le 17 octobre dernier le Directeur Général, Bruno Parent, s'est rendu dans notre département pour une visite à la trésorerie de Lyon Amende.

Informé peu de temps avant, la CGT a proposé à l'intersyndicale SOLIDAIRES et FO d'interpeller le Directeur, avec les agents. Une centaine de collègues, venus sur leur pause méridienne, se sont rassemblés devant les portes de la trésorerie à partir de 13h.

Déterminés à lui dire tout le mal qu'ils pensent des réformes en cours, les collègues ont tout d'abord demandé au Directeur de descendre à leur rencontre... pas de réponses !

Après quelque temps d'attente, ce sont les représentants syndicaux qui ont trouvé porte close. La presse (France 3), qui était là pour couvrir l'événement, s'est aussi vu refuser une interview. Le directeur ne souhaitait pas leur parler et a fait savoir qu'il était là à titre privé ! Il n'en fallait pas plus pour indigner les personnes présentes qui ont donc décidé de s'inviter à cette réunion privée...



Pendant une bonne demi-heure nous avons exprimé notre ras-le-bol sur les réformes et attaques qui visent notre administration, voici un échantillon des thèmes abordés et des réponses du Directeur :

★ Les suppressions de postes : « je fais avec les moyens alloués au ministère, il faut vous tourner vers la représentativité nationale » !

★ Les postes vacants : « les recrutements sont suffisants ». « Vous ne comprenez rien, c'est pourtant ce que j'ai expliqué à vos représentants nationaux. » Localement le DRFiP ne doit pas comprendre non plus ! Lors du dernier CTL, il partageait notre avis sur la nécessité de combler ces vacances. Ouf, on n'est pas seuls mais on a failli penser : « C'est nous les ganais du coin ! »

★ Le développement de l'e-administration : « ce n'est pas la seule réponse à apporter aux usagers »

★ La dégradation des conditions de travail : « la DG est mobilisée pour donner les meilleurs conditions de travail aux agents »

★ La suppression des trésoreries de proximité : « la garantie d'un service public de grande qualité ne passe pas forcément par le maintien de toutes les implantations »

Sur tous les points le Directeur a tergiversé et usé de la langue de bois habituelle. Nous lui avons rappelé qu'il était l'interlocuteur privilégié du ministre et qu'il se devait de faire remonter le mécontentement des agents de la DGFIP.

Ces réponses montrent clairement les objectifs de la DG. Seule la mobilisation des agents de toute la DGFIP pourra imposer d'autres choix. Ce rassemblement est déjà un succès. Il a permis de démontrer au Directeur qu'il ne pouvait pas se déplacer dans les départements sans entendre la colère des agents. Chaque visite de service doit être l'occasion de réitérer notre opposition totale à la politique menée depuis des années avec les conséquences que l'on connaît.

La déclaration liminaire CGT lue avant de quitter l'audience du DG et les photos de la journée du 17/10 sont en disponibles sur notre site.

La mobilisation du 17 octobre a bénéficié d'une couverture médiatique. La CGT tient à remercier tous les collègues qui se sont mobilisés lors de cette journée. Des HMI seront organisées prochainement en intersyndicale pour préparer la grève du 15 novembre et de nouvelles actions.

Infos sur France 3 Rhône-Alpes et Le progrès

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/rhone-alpes/mouvement-social-blocages-agents-finances-publics-1110453.html>

<http://www.leprogres.fr/rhone/2016/10/18/mobilisation-des-agents-des-impots-a-la-source-plusieurs-craintes>

GT ACTION SOCIALE SUR LE LOGEMENT

Localement, les demandes de logement, respectant les critères nationaux, sont classées par priorité pour être présentées au bailleur social. Une proposition d'évolution des critères datant de 2005 a été établie : 1/Situations d'urgence ; 2/Agents sans toit ; 3/Situations de précarité ; 4/Amélioration des conditions de l'habitat. La CGT demande la réunion en urgence du Comité Départemental de l'Action Sociale pour valider ce projet par un vote.

Lyon, le 4 novembre 2016

Syndicat CGT Finances Publiques Rhône : - 165 rue Garibaldi 69003 Lyon - 04 78 63 32 29 – permanence le jeudi après midi local syndical

Web : <http://www.financespubliques.cgt.fr/69/> - e.m@il : cgt.drrip69@dgfip.finances.gouv.fr

Syndicat National CGT Finances Publiques :-Case 450 ou 451 - 263, rue de Paris 93514 MONTREUIL CEDEX -

Web : <http://www.financespubliques.cgt.fr/spip/> - e.m@il : dgfip@cgt.fr - cgt@dgfip.finances.gouv.fr